



SPB ASSURANCE demande de justificatif abusive

Par **boudere2**, le **03/02/2015** à **16:46**

Bonjour,

Je bénéficie d'une assurance achat sur ma CB, et J'ai été victime d'un vol avec effraction dans mon véhicule de fonction, on m'a volé des lunettes, j'ai transmis toutes les pièces dont :

Plainte Gendarmerie

Attestation signée de ma banque que le bien a été payé avec la CB

Facture d'achat original

Relevé de compte ou figure les achats.

RIB

Attestation de mon assurance voiture comme quoi il ne prend pas en charge les effets personnels

10 jours après avoir envoyé tout ça et maintenant ce dernier me demande en plus un relevé de remboursement de ma mutuelle et de la sécu pour évaluer le préjudice, or je n'ai pas de mutuelle et je n'ai jamais demandé d'indemnisation à la sécurité sociale, 7 euros sur 692 bof bof

Alors ma question est la suivante, peut-il conditionner le remboursement à la production de ces éléments attestation sécu et mutuelle ? car cela me semble abusif, en effet j'ai déjà transmis les factures et il me semble que cela suffit, j'ai l'impression qu'ils veulent déduire le montant remboursé par la sécurité sociale et de la mutuelle et se dérober à leurs responsabilités d'assureur.

Merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **03/02/2015** à **17:06**

Bonjour,

Il est tout à fait normal que l'assureur vous demande de justifier des remboursements Sécurité Sociale et mutuelle dont vous avez éventuellement bénéficié pour ces lunettes.

En effet, l'assureur ne peut pas vous rembourser plus que ce que vous avez vraiment payé.

Imaginons que vous ayez payé ces lunettes 800€ et que la mutuelle vous ait remboursé 700€, vous auriez dépensé seulement 100€ de votre poche. Si l'assureur vous remboursait les 800€, vous gagneriez 700€. Ce serait assimilé à de l'enrichissement sans cause.

Par **boudere2**, le **03/02/2015** à **17:52**

et si je n'ai beneficier d'aucun remboursement ? vont-ils me dedire les 7 euros de SS ? si je n'ai rien toutché